



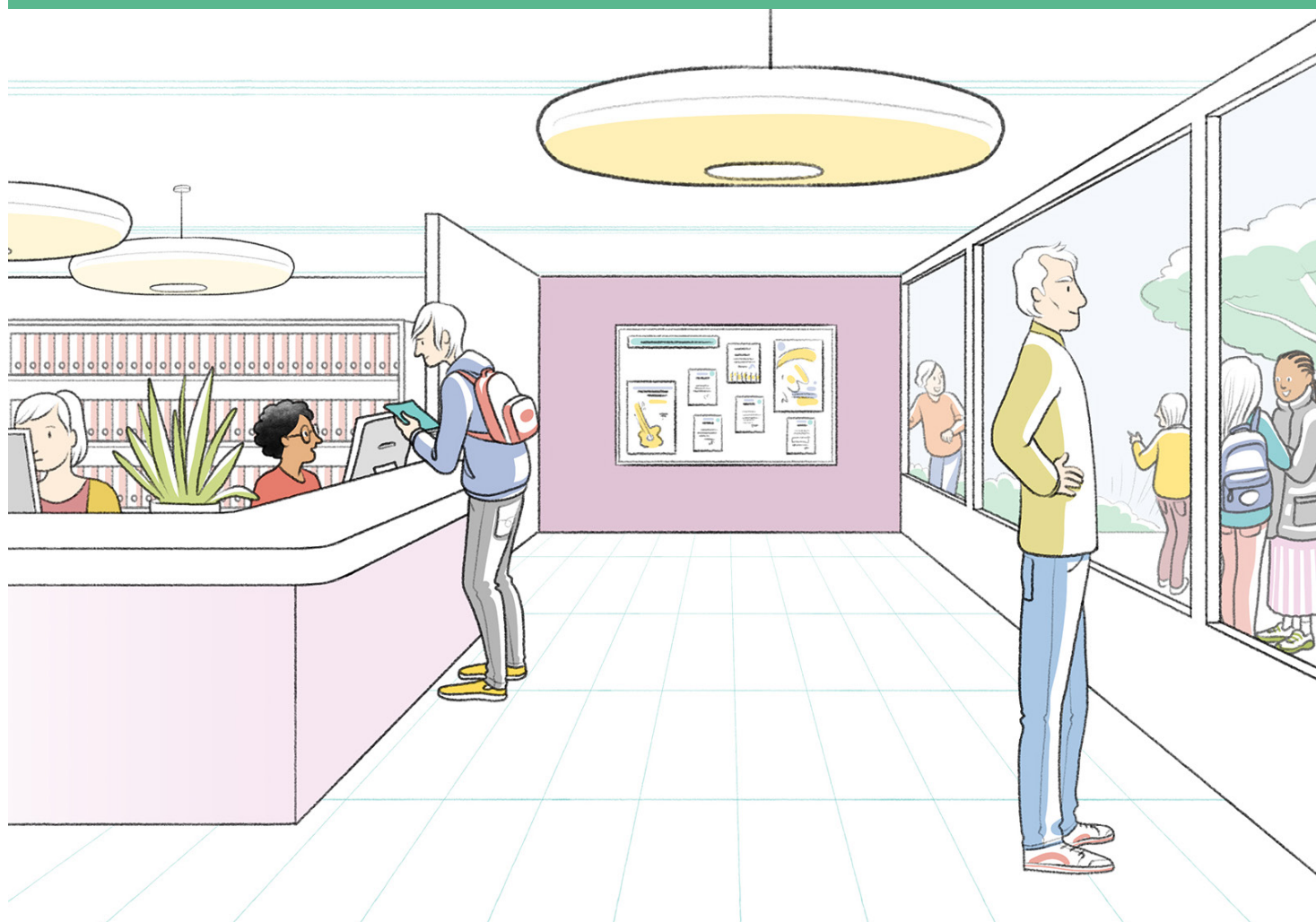
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fiche Espace

ESPACES VIE SCOLAIRE

L'espace "vie scolaire" est dédié aux conseillers principaux d'éducation (CPE) et assistants d'éducation (AED) qui assurent la surveillance, l'animation éducative et le lien entre familles, équipes éducatives, personnel enseignant et élèves. L'espace vie scolaire a une place centrale dans les établissements, à l'interface entre la cour, les espaces administratifs et les salles d'enseignement.



MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL

■ USAGES ESSENTIELS

- **Communication** : la vie scolaire est un lieu d'échange privilégié entre les élèves et l'établissement pour traiter de toutes les questions relatives à la vie de l'élève dans l'établissement, et favoriser son intégration. Il est accessible et dispose d'une visibilité optimale sur les espaces sensibles et les principaux flux de circulation (hall, cour de récréation, espace casiers).

- **Accueil et réunion** : parents, délégués élèves, élèves exclus ou sanctionnés en attente d'une prise en charge, etc. peuvent être reçus dans un espace clos et sécurisant au sein de la vie scolaire pour des échanges ponctuels courts. Ce lieu peut servir d'espace de réunion entre collègues de la vie scolaire ou avec les enseignants et agents administratifs.

- **Travail administratif** : les CPE disposent d'un bureau attitré ; l'espace des AED peut être collectif.

- **Reprographie** : impression, copies, découpes de documents.

- **Rangement** : le travail du personnel de la vie scolaire requiert des espaces de rangement. Les AED disposent également d'un espace de rangement sécurisé et individuel pour leurs affaires personnelles.



■ AUTRES USAGES POSSIBLES

- **Soutien scolaire et supervision du travail individuel ou semi-collectif** : selon le projet d'établissement, l'accompagnement des élèves en difficulté peut se faire via des sessions de soutien scolaire ou du tutorat, au sein de la vie scolaire ou bien dans un ou plusieurs espaces annexes.



POUR UNE ÉCOLE PLUS SÛRE

Les casiers de rangement doivent être sous clef.

Faciliter le verrouillage des portes avec des boutons moletés et le blocage des accès grâce au mobilier pour se barricader dans cet espace en cas d'intrusion malveillante.

Permettre l'occultation des vitrages donnant sur les circulations s'ils existent.

Si les zones de mise à l'abri PPMS risques majeurs incluent cet espace, prévoir un rangement accessible pour les mallettes PPMS.

■ POINTS DE VIGILANCE

- Certains échanges au sein de l'espace vie scolaire peuvent nécessiter **discretion** et **intimité**. L'espace garantit la **confidentialité** des échanges, tant visuellement que phoniquement (vis-à-vis des locaux voisins et des circulations).

- L'usage de **communication et d'information** de l'espace vie scolaire peut engendrer un **climat bruyant et agité** peu propice à la concentration. L'aménagement de la zone de travail des AED doit permettre de s'en isoler.

- La **mutualisation** du **matériel de reprographie** de l'espace vie scolaire est opportune à condition que la vie scolaire soit à **proximité** de l'**espace de travail et convivialité des personnels** ou des **espaces administratifs et de direction**. Dans le cas d'un espace de reprographie unique pour l'ensemble de l'établissement, veiller à dimensionner celui-ci en conséquence.

AMÉNAGEMENT SPATIAL, MOBILIER, ÉQUIPEMENT

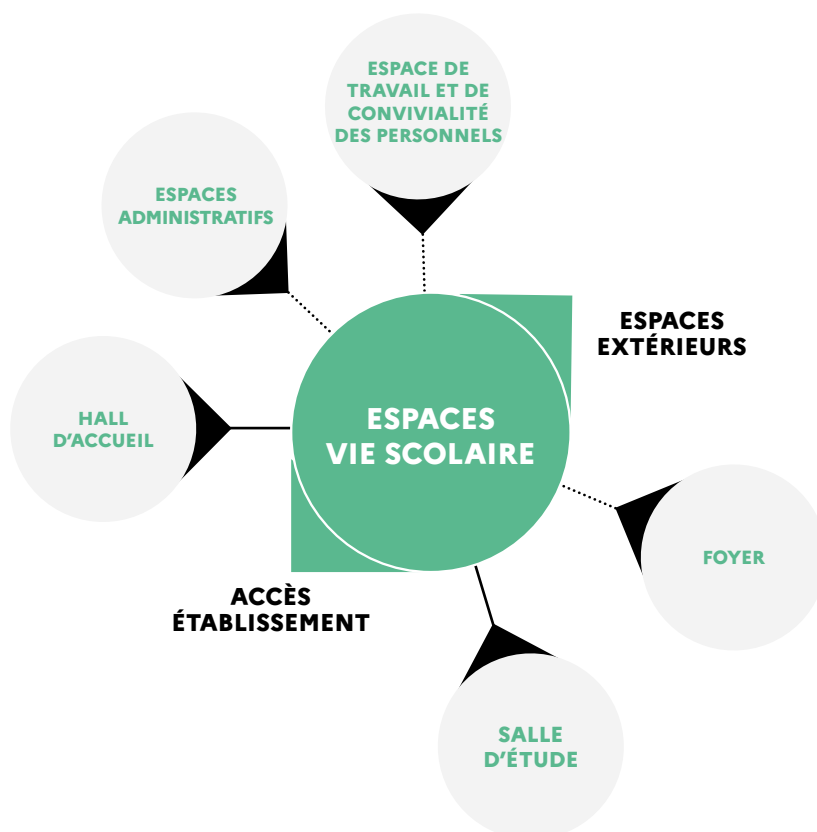
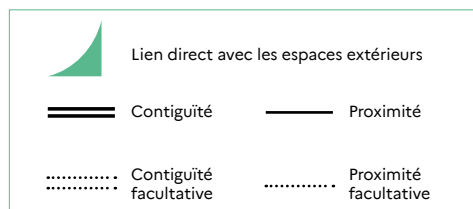
VOCATION	MOBILIER	ÉQUIPEMENT
USAGES ESSENTIELS		
Communication Relai d'information sur la vie quotidienne de l'établissement	Banque d'accueil accessible aux personnes à mobilité réduite, bureau, chaise de bureau, espace d'attente avec assises, petite table, tableaux d'affichage pour la communication	Ordinateur connecté au réseau et wifi, téléphone, visiophone
Accueil et réunion Échanges courts ou rendez-vous entre personnels de la vie scolaire et autres acteurs internes / externes	Chaises, tables modulables, zone de projection, tableau blanc mobile, armoire ou étagères	Vidéoprojecteur permettant les visioconférences, accès au wifi
Travail administratif Travail du CPE et des AED	Meubles de rangement dont une armoire fermant à clé, chaises de bureau, bureaux, zone d'affichage, table ronde, desserte	Ordinateurs connectés au réseau et wifi, téléphone, casque
Rangement	Meubles de rangement, armoires et casiers verrouillables, étagères	Imprimante, photocopieur
AUTRES USAGES POSSIBLES		
Soutien scolaire ou travail individuel ou petit groupe élèves Avec l'appui des AED hors temps scolaires et lors des heures d'étude ou des élèves eux-mêmes (tutorat)	Tables individuelles, chaises pour les élèves dans une salle attenante à l'espace de vie scolaire (salle d'études par exemple)	Ordinateur connecté au réseau et wifi, imprimante, vidéoprojecteur, tableau blanc

LOGIQUES DE PROXIMITÉ

L'espace vie scolaire doit être **accessible** depuis l'accès principal de l'établissement pour gérer les flux et la surveillance de cet accès.

Il bénéficie de **vues directes** sur les **espaces extérieurs de récréation**.

Sa proximité avec la ou les **salle(s) d'études** et le **foyer** simplifie la supervision de ces espaces.



Les sujets d'attention

L'ESPACE VIE SCOLAIRE doit être **facilement accessible et identifiable** par tous les usagers.

Selon la **taille et la configuration de l'établissement**, un ou plusieurs autres espaces vie scolaire peuvent faciliter la surveillance et permettre un climat scolaire serein.

2. REPÈRES DE DIMENSIONNEMENT



12 à 14 m² par bureau individuel, et **6 m²** par personne pour un bureau partagé.
10 m² pour la banque d'accueil côté circulation et **15 m²** côté espace de travail, ce dimensionnement étant adapté suivant la configuration des locaux.



HT minimale sous plafond = 2,50m

A apprécier au regard de la surface utile effective, pour garantir la polyvalence des espaces et leur adaptation aux particularités architecturales ou fonctionnelles.

3. PRÉCONISATIONS TECHNIQUES ET D'ÉQUIPEMENT

Pour en savoir plus, les lecteurs pourront utilement se référer aux notices techniques.

THÈME	ATTENTES ET POINTS DE VIGILANCE SPÉCIFIQUES À L'ESPACE
Lumière	Éclairage naturel impératif pour tout local accueillant un poste de travail. Occultation nécessaire pour les espaces de réunion. Protections solaires en fonction de l'orientation. Articuler éclairage direct et indirect, en tenant compte de la réflexion des parois.
Acoustique	Le traitement acoustique des espaces de travail doit permettre d'assurer un certain niveau de confidentialité. Traitement acoustique nécessaire de la zone d'accueil vis-à-vis des autres espaces de travail de la vie scolaire.
Thermique / ventilation	La conception de la ventilation doit assurer les conditions de renouvellement d'air. Une attention est à porter au confort thermique de mi-saison et d'été.
Numérique	2 prises de courant et une connexion filaire par poste de travail prévu dans l'espace et pour 4 m ² de l'espace réunion. Réseau filaire et sans fil activables. Prévoir un dispositif de contrôle des entrées pour gérer les accès en cas d'absence au point principal, de type visiophone.
Réseaux (hors numérique)	1 prise de courant à prévoir en sus pour le ménage. Branchement des imprimantes et photocopieurs à prévoir.
Matériaux / couleurs / signalétique	Les revêtements sont à choisir au regard d'un travail global sur l'ambiance. Le revêtement de sol peut contribuer au travail sur l'acoustique.

AVANT DE SE LANCER

- L'espace vie scolaire est-il accessible directement depuis l'entrée de l'établissement ? Est-il facilement identifiable ?
- La visibilité sur les espaces nécessitant une surveillance accrue (hall, cours de récréation, salle de permanence, foyer) est-elle aisée depuis l'espace de vie scolaire ?
- Prévoit-il un espace adapté à la réception des familles ? Des espaces d'attente et d'échanges confortables et permettant une intimité satisfaisante ont-ils été pensés ?

D'autres informations disponibles sur le site
<https://batiscolaire.education.gouv.fr/>